



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 septembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 septembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 16), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 5), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 5), M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter et jusqu'à la question n° 38), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 5), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 16), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 16), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 16), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 15), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à et à compter de la question n° 38), Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 39), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 14 incluse).

Procurations de vote :

M. Gueric CHALNOT à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI, Mme Ilva SUGNY à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 39), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 15 incluse).

OBJET : 34 - UNESCO - Signature d'une charte de partenariat entre les sites et biens inscrits au Patrimoine mondial en Bourgogne Franche-Comté

UNESCO

Signature d'une charte de partenariat entre les sites et biens inscrits au Patrimoine mondial en Bourgogne-Franche-Comté

Rapporteur : M. l'Adjoint MORTON

	Date	Avis
Commission n° 6	11/09/2018	Favorable unanime

Le 26 octobre 2018, à l'occasion d'une rencontre entre élus, propriétaires et gestionnaires de biens et sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO en Bourgogne-Franche-Comté, rencontre qui se tiendra Besançon, les représentants desdits biens signeront une charte de partenariat. La Région compte en effet 8 biens inscrits (sur 43 en France), représentés dans 12 sites et territoires, répartis sur toute la Bourgogne-Franche-Comté.

Dans le cadre des collaborations existantes et à venir entre les différents sites et biens inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO en Bourgogne-Franche-Comté, les membres de ce groupe informel ont décidé d'officialiser leurs collaborations par la signature d'une charte (en annexe).

Les signataires de cette charte sont tous les représentants légaux des biens et sites inscrits au Patrimoine mondial en Bourgogne-Franche-Comté, à savoir :

Basilique et colline de Vézelay (1979)

Commune de Vézelay, M. Hubert Barbieux, Maire et M. Lorant Hecquet, Premier Adjoint

Abbaye cistercienne de Fontenay (1981)

M. et Mme Hubert et Dominique Aynard, propriétaires

Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France (1998) - Basilique de Vézelay, Eglise de La Charité sur Loire et Église d'Asquins

Commune de La Charité sur Loire, M. Henri Valès, Maire

Commune d'Asquins, Mme Isabelle Georgelin, Maire

Commune de Vézelay, M. Hubert Barbieux, Maire et M. Lorant Hecquet, Premier Adjoint

Fortifications de Vauban (2008) - Fortifications et Citadelle de Besançon

Commune de Besançon, M. Jean-Louis Fousseret, Maire

Département du Doubs, Mme Christine Bouquin, Présidente

De la Grande Saline de Salins-les-Bains à la Saline royale d'Arc-et-Senans, la production du sel ignigène (1982/extension 2009)

Département du Doubs, Mme Christine Bouquin, Présidente

EPCC de la Saline Royale, gestionnaire, M. Hubert Tassy, Directeur Général

Commune de Salins-les-Bains, M. Gilles Beder, Maire

Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes (2011) - sites des lacs de Chalain et Clairvaux-les-Lacs

Département du Jura, M. Clément Pernot, Président
Communauté de communes du Pays des Lacs, M. Jean-Claude Maillard, Président
Commune de Clairvaux-les-Lacs, M. Alain Panseri, Maire

Climats du vignoble de Bourgogne (2015)

Association des Climats des Vins de Bourgogne, M. Guillaume d'Angerville, Président

Œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne (2016) - Chapelle Notre-Dame du Haut à Ronchamp

Association Œuvre Notre-Dame du Haut, M. Jean-Jacques Virot, Président
Association des Sites Le Corbusier, M. Benoît Cornu, Président.

Par son implication forte au sein de ce collectif, la Ville de Besançon entend poursuivre la valorisation de son patrimoine distingué par l'UNESCO en lien étroit avec tous les autres sites et biens inscrits au Patrimoine mondial de la région, l'une des plus densément pourvue en la matière.

Afin de promouvoir le potentiel touristique des sites concernés, dans un esprit de partage, de solidarité et de réciprocité, au travers des engagements communs contenus dans la Charte, les membres du groupe ont décidé de mettre en œuvre et de suivre des actions de valorisation autour de leurs atouts majeurs.

Sur proposition de M. le Maire de Besançon, la cérémonie de signature de cette charte se déroulera à la Citadelle de Besançon le 26 octobre 2018.

La signature de cette charte renforcera la coopération entre sites inscrits au Patrimoine mondial en Bourgogne Franche-Comté, officialisera les travaux et projets du groupe informel et confortera les actions initiées pour valoriser cette distinction du patrimoine historique bisontin par l'UNESCO.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide d'autoriser M. le Maire à signer cette convention de partenariat entre les sites et biens inscrits au Patrimoine mondial en Bourgogne-Franche-Comté.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0